



## PROJET PROFESSIONNEL PLUS

### Contenu pédagogique des POEC 2025 :

*« Découvrir le métier ouvrier du paysage »*



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

**Actions de formation**  
**Bilans de compétences**  
**Centre de Formation des Apprentis**  
**Validation des Acquis de l'Expérience**



## INTITULE DE LA POEC

### PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI COLLECTIVE : DECOUVRIR LES METIERS Du PAYSAGE

## OBJECTIFS DE LA POEC

#### Objectif général

Permettre aux stagiaires de découvrir et d'expérimenter les métiers du paysage afin de favoriser leur insertion professionnelle dans les entreprises du secteur des espaces verts.

#### Objectifs spécifiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

1. **Découvrir le secteur et ses métiers**
  - Identifier les différents métiers du paysage (élagueur, ouvrier paysagiste, jardinier, agent d'entretien des espaces verts).
  - Comprendre les conditions de travail, l'organisation des chantiers et les exigences professionnelles du secteur.
2. **Acquérir les bases techniques des métiers du paysage**
  - Connaître les outils et matériels utilisés (tronçonneuse, débroussailleuse, taille-haies, tondeuses, outils manuels).
  - Réaliser les gestes professionnels de base en respectant les normes de sécurité.
  - Effectuer des opérations simples d'entretien des espaces verts : tonte, taille, désherbage, débroussaillage, arrosage.
  - S'initier aux techniques de plantation, d'aménagement et d'embellissement paysager.
  - Découvrir les bases de l'élagage et de la taille des arbres.
3. **Adopter une culture sécurité et prévention**
  - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité sur un chantier paysager.
  - Porter et entretenir les Équipements de Protection Individuelle (EPI).
  - Prévenir les risques professionnels liés aux postures et aux outils.
4. **Développer des savoir-être professionnels**
  - Travailler en équipe sur un chantier.
  - Respecter les consignes hiérarchiques et le planning de travail.
  - Développer une attitude professionnelle adaptée aux attentes des employeurs.
5. **Se projeter dans un parcours professionnel**
  - Valoriser les compétences acquises en formation et en stage.

- Identifier les débouchés professionnels et les opportunités d'embauche dans le secteur du paysage.
- Construire ou préciser un projet professionnel dans les métiers du paysage.

## PUBLIC VISÉ

- Être âgé de 18 ans minimum
- Demandeurs d'emploi et salariés en insertion
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

## PRÉREQUIS

- Avoir un projet professionnel en relation avec le secteur du paysage
- Être motivé, avoir une appétence pour le travail en équipe et en extérieur
- Avoir validé les tests de sélection
- Disposer des compétences de bases : lire, écrire comprendre et parler en français.
- Avoir une bonne maîtrise de la lecture et de l'écriture en français.

## CONTENU DE LA PRÉPARATION

**Début de formation** : lundi 15 décembre 2025

**Congés** : du lundi 22 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026

**Reprise** : lundi 5 janvier 2026

**Fin de la formation** : 11 février 2026

**Durée** : 198h (108h théorie + 90h stage)

### Phase 1 – Formation théorique et pratique encadrée (108h)

#### Semaine 1 – Découverte du secteur et sécurité

##### Du 15 au 19 décembre 2025 (30h)

- Accueil, panorama des métiers, sensibilisation au développement durable.
- PRAP – gestes et postures.
- Sécurité chantier + EPI.
- Initiation aux outils motorisés (débroussailleuse, tondeuse, taille-haies).
- Mise en pratique : débroussaillage et tonte.

 **Congés** : du 22 décembre 2025 au 3 janvier 2026

#### Semaine 2 – Techniques d'entretien et création paysagère

##### Du 5 au 9 janvier 2026 (30h)

- Reconnaissance des végétaux.
- Maladies et insectes, gestion écologique.
- Plantation et végétalisation.
- Réseaux d'arrosage simples.
- Taille douce d'arbustes et haies.

#### Semaine 3 – Consolidation et aménagement paysager

##### Du 12 au 16 janvier 2026 (30h)

- Lecture de plans + principes d'aménagement paysager.
- Maçonnerie paysagère de base.
- Chantier pédagogique collectif.
- Communication et savoir-être.
- Accompagnement projet professionnel.

#### Semaine 4 – Évaluations et certification

##### Du 19 au 21 janvier 2026 (18h)

- Évaluations pratiques (outils, plantation, entretien, sécurité).
- Évaluation théorique (QCM).
- Restitution bilan individuel

 **Fin de la phase théorique** : mercredi 21 janvier 2026

## Phase 2 – Stage pratique en entreprise (90h)

### Semaine 5 – Stage

 Du 22 au 28 janvier 2026 (30h)

- Mise en situation réelle : entretien, plantation, arrosage.
- Observation organisation et gestion des chantiers.

### Semaine 6 – Stage

 Du 29 janvier au 4 février 2026 (30h)

- Participation aux activités de terrain (entretien, création paysagère).
- Intégration progressive dans l'équipe.

### Semaine 7 – Stage

 Du 5 au 11 février 2026 (30h)

- Chantier complet en autonomie relative.
- Évaluation par le tuteur + retour au formateur référent.

 **Fin du stage : mercredi 11 février 2026**

## MOYENS PRÉVUS

- **Moyens pédagogiques**
  - Apports théoriques et pratiques
  - Documentation remise au stagiaire
  - Support de cours
  -
- **Moyens techniques**
  - Ordinateurs
  - Imprimante laser couleur, scanner
  - Tableau numérique
  -
- **Moyens d'encadrement**
  - Paysagistes
  - Directeur d'une société d'aménagement des espaces verts
  - Formateur spécialisé en PRAP

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA PRÉPARATION

- **Suivi de l'exécution**
  - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
  - Questionnaire de satisfaction
- **Sanction**
  - Certificat de réalisation

## DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

### Durée totale de la formation :

- 3 semaines de stage de 90h
- 108 heures de formation théorique

### Horaires\*

| LUNDI       | MARDI         | MERCREDI     | JEUDI         | VENDREDI      |
|-------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| 8h30 – 12h  | 8h30 – 12h30  | 8h30 – 14h30 | 8h30 – 12h30  | 8h30 – 12h30  |
| 13h – 15h30 | 13h30 – 15h30 |              | 13h30 – 15h30 | 13h30 – 15h30 |
| 6           | 6             | 6            | 6             | 6             |

*\*les horaires sont amenés à changer selon le module*

### Rythme

- **En continu**

**Lieu :** 16 rue des balourous-97351 MATOURY

### Coût de la préparation : co-financé par OCAPIAT et le PIC\*

*\*plan d'investissement dans les compétences*

## DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Cette préparation permet d'accéder aux métiers ci-dessous :

### Fiche de synthèse – Débouchés professionnels

| Catégorie                                                                                 | Métiers                                                                                                                                                                                                     | Précisions                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accès direct après la POEC, au plein emploi durable (contrats alternance, CCD/CDI)</b> | - Ouvrier paysagiste / Jardinier paysagiste - Agent d'entretien des espaces verts - Aide-jardinier - Ouvrier en travaux paysagers simples (plantation, arrosage, petite maçonnerie)                         | Débouchés principaux visés par la formation. Missions : entretien, création basique, plantation, arrosage, tonte, taille douce, désherbage écologique.                                                                     |
| <b>Évolution possible (avec expérience ou formation complémentaire)</b>                   | - Ouvrier qualifié en aménagement paysager - Technicien en irrigation / réseaux d'arrosage - Spécialiste en maçonnerie paysagère – Ouvrier polyvalent Pépiniériste / horticulteur (fleurs, plantes, serres) | Ces métiers demandent une maîtrise plus avancée des techniques, une spécialisation ou un diplôme complémentaire (TP, CAPA, BPA, Bac Pro).                                                                                  |
| <b>Métiers hors périmètre de la POEC (mais en découverte)</b>                             | - Élagueur-grimpeur / arboriste-élagueur (travail en hauteur, tronçonneuse, réglementé) - Chef d'équipe paysagiste / conducteur de travaux paysagers - Paysagiste concepteur / architecte paysagiste        | Ces métiers nécessitent des habilitations spécifiques (élagage, tronçonnage en hauteur), de l'expérience en encadrement, ou un diplôme de niveau Bac à Bac+2 et Bac+5. Non accessibles immédiatement à l'issue de la POEC. |